

B

FORMATIONS

LE DROIT DISCIPLINAIRE – EVITER LES ECUEILS !

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 87% de clients très satisfaits.

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Juriste Droit Social ou avocat
Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Visio-conférence

La session visio sera ouverte 15 min avant, un technicien vous aide pour vous connecter et optimiser vos paramètres en cas de nécessité

DATE

Jeudi 07 novembre 2024

HORAIRES

9H – 12H

LES TARIFS

Selon la convention de formation signée en fonction du pack choisi

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04 38 02 12 75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Présentation de la formation

Suite au déclenchement d'une procédure disciplinaire, différents événements peuvent venir perturber son bon déroulement. Comment les gérer pour que la procédure reste régulière et ne pas prendre de risque en termes de contentieux prud'homal ? Cette formation comporte un focus sur le harcèlement moral : que regroupe cette notion ? l'employeur doit œuvrer en matière de prévention des risques psychosociaux pour éviter les situations de harcèlement et prendre soin de la santé mentale de ses salariés. Autant de questions auxquelles cette formation apportera les réponses.

THÈMES

- Exécution du contrat de travail
- Sanction
- Rupture de contrat de travail

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, collaborateurs spécialisés en droit social, expert-comptable, DRH (*pré requis : avoir suivi la formation sur le B-A-BA du droit disciplinaire*)

CONTENU

Partie I- Le droit disciplinaire : les points d'attention

- La demande et le souhait de reporter la date de l'entretien préalable
 - La tenue de l'entretien : présentiel ou distanciel ?
 - L'absence maladie survenant pendant la procédure
- La signature des documents afférents à la procédure disciplinaire

Partie II- Focus sur le harcèlement

- Le harcèlement moral :
 - o les critères déterminants
 - o les différents acteurs
 - o la sanction
- La prévention des risques psychosociaux :
 - o le rôle de l'employeur
 - o la réparation des dommages subis par la victime
 - o les acteurs dans cette prévention

OBJECTIFS

- Savoir gérer les imprévus pouvant survenir lors d'une procédure disciplinaire
- Connaître les spécificités de procédure
- Appréhender la notion de harcèlement moral et la prévention des risques psychosociaux

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé / Echange d'expériences / Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
Diaporama au format électronique / Diagnostic préalable / Test de validation des connaissances
Tour de table (selon le nombre) / Adaptation de l'animation et du power point en fonction des retours participants